

*Questions orales*

## LA DATE DE L'ANNONCE DU CONTRAT

**M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon):** Monsieur le Président, combien de fois le ministre pense-t-il que le gouvernement conservateur pourra faire cette annonce sans avoir adjugé le contrat?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports):** Monsieur le Président, quand le moment sera venu pour moi de faire l'annonce, j'espère que le député en partagera ma satisfaction.

\* \* \*

[Français]

## LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

## LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION EASTMAN—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic):** Monsieur le Président, merci à tous mes collègues.

Je désire poser une question à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

Lors des audiences publiques tenues par le parti libéral sur les brevets pharmaceutiques, la majorité des témoins considérait les recommandations de la Commission Eastman comme un compromis très acceptable.

Maintenant que le ministre revise son projet de loi, peut-il nous garantir que le gouvernement va modifier cette législation selon les recommandations de la Commission Eastman?

● (1440)

[Traduction]

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, permettez-moi de souhaiter la bienvenue à la députée, de lui dire qu'elle semble parfaitement rétablie, ce dont nous sommes tous très heureux.

**Des voix:** Bravo!

**M. Andre:** J'ai répété hier ce que le vice-premier ministre avait dit. Le projet de loi sera amélioré, mais il n'y aura aucun changement majeur. Nous sommes persuadés que le train de mesures sera en somme plus avantageux que coûteux pour les Canadiens. Quand on effectue un changement dont les avantages l'emportent de beaucoup sur les coûts, on a alors une initiative valable.

[Français]

## LES PRIX DES NOUVEAUX MÉDICAMENTS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic):** Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire au même ministre.

Hier, en réponse à une question, le ministre a dit qu'il n'y aurait absolument aucune augmentation des prix des médicaments.

Ma question concerne les nouveaux médicaments. Est-ce que le ministre peut nous assurer qu'il n'y aura aucune augmentation des prix en ce qui concerne les nouveaux médicaments?

[Traduction]

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, je ne sais que dire de la majoration du prix de médicaments non encore découverts. Des majorations par rapport à quoi? Toutefois, le projet de loi prévoit l'établissement d'une commission d'examen du prix des médicaments sous la présidence du D<sup>r</sup> Eastman pour assurer que les prix des médicaments non encore découverts mais qui le seront, j'espère, y compris certains qui garderont les Canadiens en bonne santé, seront raisonnables. Voilà l'objectif de la commission d'examen du prix des médicaments. Nous croyons que le dispositif établi permettra de l'assurer.

\* \* \*

## QUESTIONS OUVRIÈRES

## LE CHÔMAGE DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Le discours qu'il a fait à la Chambre hier a déçu la population de la région de l'Atlantique. Depuis l'arrivée au pouvoir du présent gouvernement, le taux désaisonnalisé du chômage en août dans la région de l'Atlantique a grimpé de 13 à 15,9 p. 100. Quelles nouvelles mesures le gouvernement est-il disposé à prendre pour venir en aide aux citoyens de cette région?

[Français]

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, dans le discours du Trône nous avons signalé la création d'une agence particulière pour les provinces atlantiques. Il est évident que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration va collaborer étroitement. Et je l'ai dit hier dans le discours que j'ai fait. Je l'ai dit également dans les régions, plus particulièrement dans les provinces atlantiques, savoir qu'après un an d'application de la stratégie de l'emploi, l'intention que nous avions était à l'effet, en maintenant les principes fondamentaux, de voir, particulièrement pour les régions de l'Atlantique, les capacités de certaines adaptations qui nous permettraient dans l'esprit... et le premier ministre l'a signalé dernièrement, d'aider de façon particulière les provinces.

C'est ce que nous avons l'intention de faire, mais je demande au député de comprendre qu'après seulement un an d'application, il est normal que nous ayons la stratégie, avant les conséquences de l'application, avant de corriger.